© Drogues Info Service - 17 juin 2025

Forums pour l'entourage

Mon fils fume du canabis,

Par Profil supprimé Posté le 26/11/2015 à 18h58

Je lis beaucoup d'histoire sur ce site, mais cette fois c'est mon tour. J'ai besoin de votre aide.
Vendredi dernier mon fils me téléphone, il c'est fait arrêté par les gendarmes avec du canabis dans sa poche (très peu) mais la prise positive... on attend le résultat.
Plus de permis, 22 ans.. il m'a expliqué qu'il vivait seul depuis 4 ans, il était apprenti... depuis 4 ans il fume du canabis.
Je voudrais trouver les mots car c'est un monologue... il est repartit chez lui, en s'énervant... il ne veut pas voir de médecin, je suis pourtant resté calme à la situation ... mais j'ai aussi beaucoup pleuré.
Il a arrêté (sois disant) depuis 4 jours ... il m'a dit ne pas dormir la nuit... que dois je lui dire pour l'encourager ? pour que ça tienne ..... ??

6 réponses

Moderateur - 27/11/2015 à 17h31

Bonjour,

Votre fils a été secoué de s'être fait prendre avec du cannabis et d'avoir son permis retenu à la gendarmerie. C'est sans doute ce qu'il a conduit à se confesser à vous. Le fait qu'il ait arrêté spontanément depuis 4 jours montre qu'il veut peut-être en effet tourner la page, se "racheter". Mais votre fils ne se vit pas pour autant comme "malade". Il aime sans doute bien fumer du cannabis. Par conséquent vous devez éviter les discours trop moralisateurs et surtout vous mettre à son écoute : de quoi as-tu besoin ? en quoi puis-je t'aider ? Car après tout c'est surtout lui qui peut vous dire ce en quoi vous pouvez être utile.

S'il ne dort pas la nuit c'est sans doute d'une part parce qu'il se repasse cette histoire dans sa tête et se demande quelles vont être les conséquences, d'autre part en effet peut-être parce qu'il a arrêté le cannabis. L'insomnie est un symptôme de l'arrêt chez les usagers réguliers de cannabis. Vous pouvez lui dire que c'est normal et peut-être l'inciter à aller voir un médecin non pour "arrêter" mais pour trouver un moyen de dormir si cela ne s'arrange pas (mais avec le temps cela devrait s'arranger).

Je vous conseille aussi de prendre contact avec une Consultation Jeunes Consommateurs (CJC) où vous pourrez prendre conseil auprès de professionnels sur l'attitude à avoir. Il n'est pas nécessaire qu'ils connaissent votre fils pour que vous y alliez. C'est gratuit et cela permettra de trouver des pistes pour agir. Pour trouver un CJC rendez-vosu au bas de notre article de présentation de ces structures et entrez votre ville ou département : http://www.drogues-info-service.f...nes-et-a-leur-entourage#.VliTK79CDk8

Cordialement,

le modérateur.

Profil supprimé - 28/11/2015 à 17h48

Avec plaisir j'ai lu votre réponse et je vous en remercie.
En effet, le mieux je vais prendre contact la semaine prochaine avec un conseillé sur l'attitude à avoir... merci pour les conseils... j'ai enfin ouvert les yeux (ou le pourquoi de ces crises monumentale parfois...)

Encore merci de votre gentillesse et vos conseils...je vais essayer de suivre vos pas...

Moderateur - 30/11/2015 à 14h56

Bonjour,

A votre service. N'hésitez pas à venir nous raconter ce qui se passe et comment se passe le rendez-vous au CJC.

Cordialement,

le modérateur.

Profil supprimé - 22/12/2015 à 17h58

Ce qu'il ne faut surtout pas faire, et ce que font les meres tout le temps sans le vouloir, c'est de juger. En temps que consommatrice j'ai eu bcp de pb avec mes parents parce que quand ils me parlaient de ca , ils m'accablaient de "il faut que tu arrêtes", tu mets ta vie en danger", tu consommes du cannabis et dans 10 ans ? tu veux pas que je t'aide ?
Non, quand on est consommateur la derniere chose qu'on veut c'est de se sentir encore plus une pauvre m*rde que d'habitude. Toutes ces phrases et ces questions on le sait, et a votre avis pourquoi on fume? parce qu'on avait un vide a combler et quand les parents viennent avec leur angoisse et leur questions,et affirmations, dans 99% des cas on pete un cable. Ce qu'il faut pour votre fils ce n'est pas une réprobation mais lui dire que vous l'aimez, et l'amener de manière SUBTILE vers ce problème tout en sachant qu'il n'est pas jugé mais aidé

Profil supprimé - 26/12/2015 à 01h35

Bonjour Mamotary et merci pour le message.... Hier c'était Nöel, et j'avais lu le message... Oui comme je m'étais promis je n'est parlé de rien.... c'est aussi le partit que j'ai pris, simplement nous étions les deux, je lui est demandé si il allait bien et si il pouvait dormir car il avait été chez docteur quelques jours avant...la nuit sont des cauchemars pour lui..
Voilà je livre tous mes secrets... je ne lui es rien demandé...car hier il était malheureux, triste, ailleurs dans ses pensés pendant le repas...
Et non je ne vais pas t'abandonner comme ça, je lui es dit quand nous étions les deux..je t'aime tellement, tu es mon amour ! je veux que ta vie soit douce...
Mais il ne ma jamais répondu..... tout penaud..... très nostalgique... mais pas gais;
Il me reproche sa jeunesse... un divorce à 5 ans ou son père et moi même nous nous entendons bien..sans guerre, mais attristé que je sois partit .... il m'a dit " un lot de blessures que je n'oublierais jamais... "
Je regrette d'avoir quitté la maison je lui es dit... et j'ai repleuré (sans que personne ne voit) et personne ne sait comme ça dans la famille il est tranquille personne ne lui pose de questions.....

Je te remercie Mamotary et si tu peux m'aider dans d'autres démarches..... je m'apperçois grâce a ton message, que tout vient de sa jeunesse.....

Profil supprimé - 19/01/2016 à 10h07

Bonjour,
Ma mère m'a avoué récemment qu'elle m'avait aussi abandonné. Cela fait un choc ! Demandez lui pardon pour cet acte impardonnable et remettez vous en cause. Comment avoir confiance en quelqu'un qui n'a pas hésité à vous abandonnez alors que vous étiez un enfant sans défense ??? Ma mère peut me chanter qu'elle m'aime en toutes les langues si elle le désire, cela ne calmera pas ma colère. Tout n'est pas dû au cannabis. La colère d'avoir été abandonné est une certitude dans le coeur de celui ou celle qui l'a subit, parfois la seule. Et s'il n'avait pas envie d'abandonner son joint ? vous avez bien abandonné un être humain vous ! A mon avis, ce n'est pas vous qui l'aidera, mais plutôt quelqu'un en qui il peut avoir confiance.